Le télétravail, meilleur ennemi de la grève ?

ENTRETIEN. Le politologue Tristan Haute analyse l’impact de cette nouvelle façon de travailler sur la participation aux mouvements sociaux et, plus globalement, le rapport aux syndicats.

*Par Théo Sauvignet*

Publié le 18/01/2023 à 14h49

La [France](https://www.lepoint.fr/tags/france) s'apprête à vivre [un épisode de grèves majeur jeudi 19 janvier](https://www.lepoint.fr/societe/retraite-les-secteurs-cles-de-la-greve-de-jeudi-18-01-2023-2505312_23.php), mais il intervient dans un contexte général où les syndicats perdent en influence depuis plusieurs années. Le télétravail, lui, gagne du terrain (33 % des salariés l'année dernière, selon [l'enquête JPG menée par l'institut Inkidata](https://www.jpg.fr/centre-de-connaissances/dossiers/barometre-teletravail-2022.html)) depuis 2020 et la pandémie de Covid-19, qui avait forcé à déserter les bureaux. Une grève dans les transports a, par exemple, des conséquences aujourd'hui moins importantes qu'il y a quelques années lorsque tous les salariés étaient obligés de se déplacer jusqu'à leur lieu de travail chaque jour.

Enseignant chercheur à l'université de Lille en sciences politiques, et spécialiste des relations professionnelles, Tristan Haute revient, pour *Le Point*, sur les changements qui sont apparus dans la perception de l'action syndicale depuis la mise en place du télétravail.

**Le Point : L'arrivée du télétravail de façon massive a-t-elle changé la perception de la grève chez ceux qui le pratiquent ?**

**Tristan Haute :**Il faut voir que le télétravail se répand dans des populations qui ont un avis un peu plus tranché que la moyenne des salariés sur l'action syndicale. Il est fréquent chez les agents de la fonction publique, qui sont relativement plus attachés aux organisations syndicales et au droit de grève. Il l'est aussi chez les cadres du privé, qui ont une opinion sur les syndicats et le droit de grève beaucoup moins favorable. Ces tendances ne changent pas. On observe surtout une dynamique dans le reste du salariat, qui voit une augmentation de l'indifférence à la question syndicale.

**Le rapport aux syndicats dans l'entreprise a-t-il changé avec cette nouvelle façon de travailler ?**

Plus le télétravail est permanent, moins il y a de contacts entre les salariés et les représentants du personnel ou les syndicats, contacts qui sont habituellement des facteurs de bonne opinion. Il n'y a plus l'occasion de discuter à la machine à café, les réunions du personnel sont à distance et donc moins suivies, etc.

La perception que les salariés ont de leurs représentants peut alors se dégrader. C'est flagrant lorsque le télétravail se déroule sans problème et surtout sans à-coups et de manière régulière, ce qu'on retrouve chez les cadres : cela va induire une distance plus grande avec les organisations syndicales. À terme, cela peut sans doute générer plus d'indifférence et moins d'opinions favorables.

Le télétravail a aussi une influence sur la participation aux grèves : plus il est possible et répandu dans l'entreprise, plus les salariés vont faire le choix d'y recourir plutôt que de faire grève.

**Comment l'opinion des Français envers les grèves évolue-t-elle de manière générale ?**

Les attitudes à l'égard des grèves sont assez ambivalentes. Lorsqu'on pose la question « Est-ce un problème que les grèves pénalisent les transports ou l'éducation ? », les gens répondent « oui ». Mais, dans le même temps, on se retrouve avec une autre majorité – y compris chez ces mêmes gens – qui déclare que les syndicats ont raison, que les grèves sont utiles pour défendre ses intérêts.

Il y a bien le souci de l'impact sur la vie des personnes qui pose problème, mais d'un autre côté, la grève reste perçue comme un mode d'action efficace. [La légitimité des grévistes n'est pas remise en cause](https://www.lepoint.fr/politique/reforme-des-retraites-les-francais-soutiennent-massivement-la-greve-17-01-2023-2505035_20.php), même si c'est contraignant. C'est un paradoxe.

**COMMENTAIRES**

Par Stan\_fr le 19/01/2023 à 22:15

"Le télétravail, meilleur ennemi de la grève  ? "  
  
Visiblement oui puisque jupiter et 11 de ses bras cassés, sont partis télétravailler à Barcelone...

Signaler

Par marre31 le 19/01/2023 à 14:16

Pour compléter mon propos, je suis effectivement payé à ne pas faire grand chose. La secrétaire m'a quand même envoyé un message par Teams pour me demander si j'étais en télétravail à l'heure de début de la manifestation contre les retraites. Il y a quand même un certain contrôle, mais j'aurais pu répondre que j'étais en télétravail grâce à mon smartphone sur lequel est installé Teams. Niveau taux de syndicalisation, je ne sais pas vraiment. Il y a environ 5 personnes au moins sur 80 personnes qui sont virulentes sur cette réforme des retraites.

Signaler

Par FLYTOXX le 19/01/2023 à 10:56

Le droit de grève en France est sanctuarisé.  
Il est perçu comme l’arme la plus efficace pour la défense des salariés.  
C’est vrai, mais pas de façon égalitaire.  
Les salariés de la fonction publique ou ceux à statut protégé (SNCF, RATP, aiguilleurs du ciel…) peuvent y avoir recours sans craindre pour leur emploi, sans mettre en danger la vie de l’entreprise et avec un réel pouvoir de pression.  
Il n’en va pas de même pour les salariés du privé surtout s’ils travaillent dans des entreprises petites ou moyennes.  
Les mouvements d’une poignée de contrôleurs SNCF ou d’aiguilleurs du ciel auront d’immenses répercussions sur le plan national alors que l’arrêt d’une PME ou même d’une grande entreprise privée sera beaucoup moins perturbant.  
Bien évidemment la pression et donc les résultats ne sont pas les mêmes.  
Sans surprise, ce sont donc les personnes sous statuts, surtout si elles travaillent dans des secteurs en situation de monopole, qui ont le plus facilement recours à la grève et renforcent sur la durée leurs avantages par rapport au vulgum pecus.

Signaler

Par Stan\_fr le 19/01/2023 à 09:54

@ nanard 38 le 19/01/2023 à 09 : 49  
  
"Cette grève est celle des FONCTIONNAIRES"  
  
Où l'on apprend que les employés du métro, de la SNCF ou de Total et d'autres sont des fonctionnaires...  
  
Et à part ça ?

Signaler

Par Stan\_fr le 19/01/2023 à 09:50

@ La Vache le 18/01/2023 à 20 : 08  
  
  
Vous travaillez sans doute tous les jours de la semaine et sans congés payés ?  
  
Parce que sans certaines grèves...

Signaler

Par nanard 38 le 19/01/2023 à 09:49

Cette grève est celle des FONCTIONNAIRES  
ceux qui bénéficient des meilleures retraites  
ceux dont le régime de retraites EST  
de loin le plus déficitaire  
au fait pourquoi font-ils rêve  
pour défendre les travailleurs  
les vrais

Signaler

Par Skyrunnernumber1 le 19/01/2023 à 09:47

Belle photo. Manifestante brandissant un drapeau rouge siglé CGT et portant une "chapka" made in USSR. On a tout compris. Martinez sors du corps de Joseph le petit père des peuples.

Signaler

Par deep blue le 19/01/2023 à 05:46

Pas seulement. La neige et le froid aussi…

Signaler

Par Ilhdep le 19/01/2023 à 00:02

Ennemi de la grève ? A condition que le courant ne soit pas coupé par les cocos …

Signaler

Par Flo-P le 18/01/2023 à 23:14

Le problème c’est surtout que toutes ces grèves ne défendent généralement l’intérêt que de quelques privilégiés, généralement fonctionnaires avec gros pouvoirs de nuisance, aux dépens des autres qui payent la facture. Là par exemple la retraite pour beaucoup d’entre nous on n’aura nos trimestres qu’à 67 ans. Alors si je devais me révolter c’est plutôt pour qu’il n’y en ait pas qui partent à mes frais à 64 ans, soit 3 ans avant moi. Cette réforme est injuste parce qu’elle est insuffisante. Comme les privilégiés de service manifesteront peu importe la réforme, ils auraient mieux fait d’aller au bout des choses.

Signaler

Par Paradise Lost le 18/01/2023 à 22:14

Bien français.

Signaler

Par Brulau le 18/01/2023 à 21:56

Le droit de grève est injuste car les retraités ne peuvent revendiquer. Heureusement l’état ne s’en est pas rendu compte ! Ils sont donc les futures victimes. Les grévistes de demain sont les privilégiés d’aujourd’hui à savoir les gâtés de la FP !

Signaler

Par chien triste le 18/01/2023 à 20:24

Un syndicaliste défend avant tout ses avantages qui sont souvent radicalement opposés à ceux des travailleurs ou de la Nation. Une fois qu’on a intégré cette notion, on comprend mieux la défiance que les syndicats suscitent.

Signaler

Par La Vache le 18/01/2023 à 20:08

Jamais je ne considérerai qu'une grève est légitime.  
On se lève le matin et on va bosser. Le code du travail fera le reste. Aide toi et le ciel t'aidera...

Signaler

Par mpo2 le 18/01/2023 à 19:58

Le télétravail représente 33% de la population, ceux qui justement pourraient travailler longtemps, car ils n ont pas un travail penible... Je suis fonctionnaire, demain il n y aura presque personne au bureau. Ma secrétaire a posé une journée de congés car l école de son fils est fermée, je doute que ce soit la majorite des cas et la plupart des parents sans école ne vont rien faire. Ceci dit ils n en sont pas responsable. Le droit de grève dans ces derniers excès est une honte, manipulée par des syndicats mensongers

Signaler

Par dolmens le 18/01/2023 à 19:52

Superbe photo en démonstration de l'article un brave homme au premier rang probablement retraité qui comme demain vont défilé alors que la gauche et des syndicats demandent de faire participer plus les retraités à l'effort, comprenne qui pourra. Et ne me dites pas qu'il y en aura pas demain

Signaler

Par dutch1 le 18/01/2023 à 19:37

@marre31 : "Faire la grève en télétravail en étant payé" signifie que vous ne faite pas grand chose !

Signaler

Par Tucson78 le 18/01/2023 à 18:54

Déjà que les syndicats représentent à peine 5% aux élections ds le privé, le télétravail les rend encore moins visibles.  
Leur capacité de nuisance par la grève est bien diminuée grâce au télétravail (transport, enseignement, carburant, ... ) et c'est tant mieux.  
Nous avons en France des syndicats has-been qui ont un pouvoir de nuisance bien plus important que leur représentativité grâce à leur pénétration chez les fonctionnaires et certains secteurs clés qui devraient être protégés par l'Etat.  
La grève n'est pas un moyen de négocier, notamment pour la CGT, mais un réflexe pour impressionner dès qu'un projet les dérange ; comme chez les jeunes enfants le NON est un moyen de s'affirmer faute de mieux, surtout en idées.  
Si le télétravail pouvait les reléguer à peau de chagrin ce serait un grand progrès pour l'Economie...

Signaler

Par Egun on le 18/01/2023 à 18:52

@ marre31 qui écrit le 18/01/2023 à 18 : 06  
  
"... Dans mon administration, le fait que 80% des gens soient en télétravail n'empêche pas un fort taux de syndicalisme. "  
  
"Fort taux de syndicalisme" : quel taux ?  
  
Dans le document, il est écrit : « Est-ce un problème que les grèves pénalisent les transports ou l'éducation ? », les gens répondent « oui ». Il y a donc un problème qui, malheureusement, pénalise plus les "moins munis"...  
  
L'on sait qu'une majorité de gens sont plutôt agacés par les conséquences des grèves. Cependant, ils les trouvent justifiées... En effet, ces mêmes gens déclarent que les syndicats ont raison et que les grèves sont utiles pour défendre leurs intérêts. Les Français cautionnent donc en majorité les actions de grève menées par les syndicats alors même qu'ils les considèrent comme plus qu'empêchantes...  
  
C'est la French Attitude... Que l'on pourrait nommer autrement...

Signaler

Par Cent-feuilles le 18/01/2023 à 18:41

C'est relatif. Les médecins libéraux se sont rassemblés grâce à internet.

Signaler

Par marre31 le 18/01/2023 à 18:06

Je suis fonctionnaire et télétravaille mercredi et jeudi. Je pourrais faire grève demain alors que je suis être sensé télétravailler. Cà signifie qu'on peut gagner de l'argent maintenant en faisant grève grâce au télétravail. Les personnes qui n'ont pas télétravail le bon jour peuvent se mettre en télétravail forcé et faire la grève en étant payé : elle n'est pas belle la vie ? Dans mon administration, le fait que 80% des gens soient en télétravail n'empêche pas un fort taux de syndicalisme.

Signaler

Par winstoned le 18/01/2023 à 17:24

Les syndicats ne représentent que peu de travailleurs et très majoritairement des fonctionnaires. Ils ne défendent plus que des intérêts corporatistes et le mouvement politique collectiviste. Le télétravail, qui devrait être principalement soutenu par les écologistes, est un moyen de passer outre les grèves, voire d'y affirmer son indifférence ou sa désapprobation. Les syndiqués sont de moins en moins nombreux, tout comme les électeurs. Un vrai ralbol de la politique sous toutes ses formes.